

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Octobre

COMPAREZ !

Quand les adversaires, à bout d'arguments sérieux, ne savent plus de quel bois faire flèche pour combattre le régime républicain, ils se rabattent volontiers sur les questions qui n'ont aucun rapport avec la politique.

Si une grève vient à se déclarer ou s'il se produit une de ces déconfortures financières qui ont pour conséquence de ruiner nombre de pauvres gens, les adversaires de nos institutions s'écrient aussitôt en chœur : C'est la faute à la République ! Voilà la prospérité républicaine !

Pourquoi donc, pendant qu'ils y sont, ne mettent-ils pas aussi sur le compte de la République l'inclémence de la température qui met en péril les récoltes, et les débordements qui ont désolé certaines régions de la France ? Des grèves, est-ce qu'il n'y en a jamais eu sous la monarchie ? Est-ce qu'il n'y en a pas à chaque instant en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en un mot dans tous les pays ? Est-ce que les revendications prolétariennes et l'anarchie sont spéciales à la France ? Est-ce qu'on ne les rencontre pas partout non seulement en Europe, mais encore en Amérique ?

Les réactionnaires affectent de peindre notre situation au point de vue économique et social sous les plus sombres couleurs. Eh bien ! qu'ils la comparent à celle des monarchies européennes et s'ils ont la moindre bonne foi ils seront bien obligés de reconnaître qu'elle est meilleure sous tous les rapports.

Voyons, par exemple, quel est actuellement l'état de l'Allemagne, de la Russie, de l'Italie, qui sont des monarchies, et comparons la situation de ces puissances à celle de la République française.

Nous avons à lutter contre les anarchistes, dit-on. Mais nous le répétons, nous ne sommes pas les seuls. En Russie, le gouverne-

ment est aux prises avec un ennemi non moins redoutable, le nihilisme.

Pour paraître plus calme à la surface, l'Allemagne n'en est pas moins profondément travaillée par la secte odieuse à laquelle appartiennent les Ravachol, les Vaillant et les Caserio. Le socialisme gagne chaque jour du terrain et le despotisme impérial est fortement ébranlé.

Au point de vue économique, la situation de l'empire germanique est des plus précaires, ses victoires l'ont plutôt appauvri qu'enrichi et nos cinq milliards n'ont pas comblé le déficit creusé par la progression continue des dépenses militaires.

Voici comment s'exprimait un jour à la tribune du Reichstag un député qui passe pour l'un des chefs les plus autorisés du parti progressiste :

« Nous avons perdu sur les champs de bataille (dans les dernières guerres avec l'Autriche et avec la France) deux millions et demi d'hommes ; nous avons dévoré pour frais de guerre 70 milliards, et les conséquences indirectes que cette série continue de guerres ont eues pour le commerce et l'industrie, sont encore plus graves que les conséquences directes que je viens d'indiquer. Plus la paix conclue après la guerre est heureuse, plus les espérances des entrepreneurs et des spéculateurs grandissent et deviennent extravagantes, et le vertige est inévitablement suivi d'un coup fatal. Ajoutez aux dépenses de la guerre les dépenses de la paix armée, l'entretien de si énormes armées permanentes. Des milliards payés par la France, plus des trois quarts ont été affectés à des buts militaires. »

Quant à l'Italie, sa situation économique et financière est encore plus mauvaise que celle de l'Allemagne. On sait qu'elle se trouve acculée à une banqueroute inévitable et que ses hommes d'État ne pourront, quoi qu'ils fassent, combler ce déficit budgétaire. C'est en vain qu'ils voudraient recourir à des expédients ; la misère est telle dans la Péninsule que les malheureux contribuables écrasés, sous le poids des charges

publiques, ne peuvent plus payer l'impôt. Aussi les idées révolutionnaires font-elles chaque jour de grands progrès dans les rangs de la population ouvrière, et il se pourrait fort bien que le trône du roi Humbert se trouvât menacé dans un avenir plus ou moins rapproché.

L'Angleterre et la Belgique sont, elles aussi, aux prises avec la question prolétarienne qui se traduit chez elles, comme chez nous, par des grèves, avec cette différence toutefois qu'elles sont plus fréquentes dans ces deux pays et que les manifestants sont plus nombreux. Qui ne se souvient des réunions tenues en plein air, au centre même de Londres, auxquelles assistaient plusieurs milliers de travailleurs ? On ne saurait non plus avoir oublié les manifestations ouvrières de Bruxelles, que la force armée fut obligée maintes fois de disperser, non sans avoir été contrainte de faire usage de ses armes et de répandre le sang.

Parlerons-nous de l'Espagne, le pays des prononciamientos et de la guerre civile, où l'anarchie tient ses secrets conciliabules ?

Il est un fait certain, incontestable, c'est que la situation est pire à l'étranger que chez nous, sous tous les rapports. La France, vaincue et ruinée en 1870, non seulement s'est relevée de ses désastres ; mais elle a refait son armée, rétabli son prestige, reconquis dans le monde la place qu'elle y doit occuper.

J. QUERCYTAÏN.

MADAGASCAR

A l'heure où tous les yeux se tournaient vers Madagascar, où l'on se demandait anxieusement à quels dangereux résultats devait aboutir la politique d'atermoiement dans la grande île, M. le prince Henri d'Orléans, toujours prêt à payer de sa personne et à marcher de l'avant, résolu de se rendre compte par lui-même de la situation. Après avoir traversé l'île de Madagascar, l'étudiant de près, aussi bien au point de vue

de la colonisation que de l'occupation militaire, le prince vient de résumer en un travail d'ensemble ses observations et ses vues.

Cette œuvre si pleine d'actualité, sera publiée demain à Paris. Nous sommes en mesure d'en faire connaître dès à présent, les conclusions.

En somme, actuellement la question malgache ne peut avoir pour nous que deux solutions : ou l'abandon absolu par la France d'une île sur laquelle elle a établi et maintenu depuis deux siècles et demi ses droits, au milieu même de ses plus grands malheurs, ou bien la guerre. Les résultats que nous pouvons attendre d'un protectorat sérieux à Madagascar justifient-ils une expédition ? En un mot, Madagascar vaut-elle une guerre ? Oui, je le crois.

Une nouvelle France nous est maintenant offerte dans l'océan Indien. Nous avons gardé malgré tout le droit de la prendre. Prenons-la. Qu'un homme ait le patriotisme d'affronter le surnom de Malgache, l'histoire lui en saura gré. D'autres nations obtiendraient peut-être à Madagascar un résultat plus rapide que nous ; peut-être en feraient-elles plus vite une colonie prospère. Retirons-nous devant elles. Dans trente ans nous regretterons amèrement la faute, je dirai la trahison commise. Nous n'aurons pas assez d'injures à adresser à la mémoire de ceux qui, de gaieté de cœur, auront laissé les autres prendre la place qui était notre patrimoine colonial. Toutes les parties de notre domaine d'outre-mer, doivent nous être sacrées, comme un legs du passé ; comme une réserve pour l'avenir.

Ce qui était vrai en 1884, venant de la bouche de Jules Ferry, l'est encore en 1894. Il y a des gens chez nous pour qui la colonisation est une marque de vitalité, de force et de richesse d'une nation. Ceux-là voient comme M. Thiers, dans la colonisation, un des remèdes le plus sûr de la crise sociale que nous traversons ; ils ont foi en la puissance colonisatrice de notre pays. L'histoire saura un jour leur donner raison.

Ce n'est plus à eux seuls que je m'adresserai ici, mais à tous les Français ; aux incrédules comme aux convaincus, je dirai en terminant, (et cet argument en faveur d'une expédition doit suffire) qu'il y va de la dignité de notre patrie de faire reconnaître, par un peuple barbare, des droits qu'elle a affirmés tant de fois, et depuis si longtemps à la face du monde entier.

Baïonnettes, sortez du fourreau ! Grondez canons ! Sonnez fanfares et clairons ! L'honneur de la France est en jeu.

le haut du bras.

— Oh ! mon Dieu.

— Oh ! la blessure n'est rien. En arrivant ici, je m'aperçus que la première balle, destinée à arrêter la course de mon cheval, l'avait touché à l'arrière et lui avait fait l'effet d'un vigoureux coup d'éperon. Au lieu de l'arrêter, cette égratignure l'avait poussé en avant, circonstance à laquelle je dois mon salut, sans cela, la seconde m'eût atteint à la tête et je serais en ce moment étendu la face contre terre, au milieu des bois.

— Cela fait frissonner.

— Maintenant, qu'elle est la part que M. de Maloy peut avoir prise à cet incident ?

— En effet !

— En rapprochant cette tentative de l'attaque du chien que j'ai tué l'autre jour, je me demande si nous n'avons pas à compter avec un autre ennemi aussi dangereux que M. de Maloy.

— Un autre ennemi ?

— Qui cela pourrait-il être ?

— Je ne sais ! Si je vous ai parlé de ceci, si j'ai éveillé en vous cette nouvelle inquiétude, c'est, hélas ! parce que nous sommes forcés à la plus grande circonspection.

— Nous marchons dans la nuit.

— Aurions-nous fait fausse route ? dit Cécile, M. de Maloy ne serait-il pas coupable ? ou bien aurait-il des complices ?

— Cette seconde hypothèse me semblerait la plus probable.

— Quoi qu'il en soit, ajouta Mme de Kéralain, c'est un avertissement. Il faut agir avec prudence, mais il faut agir vite.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 32

LE

CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XXIV

— Votre tendresse le sera plus encore.

— J'y ferai mes efforts.

— En attendant, cherchez à accumuler contre lui les preuves les plus convaincantes.

— Cette nuit même, il doit s'absenter. Cécile et moi nous descendrons dans la chambre du marquis, nous pénétrons chez M. de Maloy par l'escalier dérobé. Nous l'avons déjà fait une fois sans résultat, mais nous n'avons eu le temps que de visiter la moitié des meubles. Ce soir, nous schéverons et j'espère que, cette fois, notre chasse ne sera pas infructueuse.

— Alors, demain, j'irai vous demander à dîner. Mon instinct de magistrat se réveille, je vous aiderai. Dieu veuille que nous réussissions.

— Votre souhait puisse-t-il être accompli !

— Je n'ai jamais aimé ce M. de Maloy. Cet homme sans sou ni maille, qui se taille dans l'existence des autres une existence de luxe et d'oisiveté, m'a toujours soulevé le cœur.

— Vous avez raison, quand on n'a pas de fortune, le soin de sa dignité exige qu'on essaye au moins de gagner le pain de chaque jour. Cela vaut mieux que de le tenir de la compassion d'un riche parent.

— Ce qui m'étonne, poursuivit M. de Renne court en s'adressant à M. de Rocheplœuc, ce qui m'étonne, c'est que vous, mon vieil ami, vous ayez été dupe d'un pareil fourbe.

— Attendez ! répliqua M. de Rocheplœuc, nous ne savons pas encore si M. de Maloy est coupable.

— Coupable d'avoir assassiné le marquis ? Cela est vrai ! Mais dans tous les cas, il est indubitable qu'il a tout machiné pour perdre votre gendre. Du moins, telle a toujours été ma conviction.

— Je commence à penser comme vous.

A la suite de cette conversation, il fut convenu que M. de Rocheplœuc et M. de Renne court iraient ensemble dîner le lendemain à Kéralain et qu'ils y arriveraient de bonne heure afin de pouvoir causer avec Yvonne et se concerter avec elle, dans le cas où un nouvel incident se serait produit.

— Dans ce cas, reprit Yvonne, je pourrais vous faire prévenir.

— Gardez-vous en bien, répondit M. de Renne court, M. de Maloy doit être sur ses gardes et il ne faut pas le laisser nous échapper.

— C'est vrai.

— Nous avons besoin de lui pour arriver à la découverte de la vérité ; du moins, je le crois, lui seul, s'il est coupable, peut révéler le secret de cette nuit fatale.

— Le dira-t-il jamais ?

— Si nos prévisions sont justes, nous saurons

l'y forcer.

— Vous me donnez un nouveau courage.

— Allons, madame, à demain, soyez prudente.

— Je vous le promets.

Quand Mme de Kéralain rentra au château, elle trouva Cécile et l'abbé en proie à la plus vive émotion, tandis qu'Henry, les vêtements couverts de sang, faisait de vains efforts pour les rassurer.

— Ce n'est rien, disait-il au moment où Yvonne pénétrait dans son boudoir, une égratignure : voilà tout.

— Que s'est-il encore passé ? s'écria Mme de Kéralain.

— Oh ! ma mère ! répondit Cécile, c'est une des suites du complot tramé contre mon père. On devine, on sent que nous approchons du but et on a résolu notre perte et celle de tous ceux qui nous aident.

— En effet, ajouta Henry, il est impossible de se refuser à l'évidence ! une lutte est engagée... acharnée... implacable... lutte dont, peut-être, nous ne connaissons pas encore tous les mobiles.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire... Mais auparavant laissez-moi, madame, vous raconter ce que j'ai raconté à Mlle Cécile, puis vous me direz si vous ressentez la même impression que moi.

— J'écoute.

— Monté sur Rob Roy je venais tranquillement ici par la grande allée du bois, celle que je suis d'ordinaire, quand tout-à-coup, un coup de feu retentit à mes oreilles... Rob Roy fit un bond prodigieux et partit au galop comme si un trait l'eût frappé... presque au même moment, un second coup de feu fut tiré, cette fois la balle m'effleura

INFORMATIONS

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

Paris, 4 octobre.
Des renseignements authentiques permettent d'affirmer, dit le *Petit Parisien*, qu'il n'est survenu aucun désaccord entre la France et l'Angleterre au sujet des diverses questions pendantes, notamment au sujet des affaires du Siam et de Madagascar.

En ce qui concerne spécialement les affaires de Madagascar il ne s'est produit, au moins jusqu'à présent, aucun fait nouveau. Si le gouvernement français avait à prendre des mesures d'un caractère international, il ne les prendrait que lorsque seront connus les résultats de la mission confiée à M. Le Myre de Vilers, qui n'est pas encore arrivé à Madagascar.

On avait hier à Paris des raisons très sérieuses de croire que les Ministres anglais n'avaient été convoqués que pour s'occuper surtout des affaires de Chine et des conséquences qui peuvent résulter de l'action prépondérante que le Japon a prise dans le conflit.

Aucun indice ne permet de supposer que le gouvernement anglais songe à poser la question de l'évacuation de l'Égypte.

Quant aux dépêches alarmantes qui étaient venues de Londres avant-hier et hier, on a acquis la certitude qu'elles avaient toutes une origine suspecte.

Londres, 4 octobre.

On n'a pas encore de nouvelles sur le Conseil des ministres qui se tient aujourd'hui et dont la convocation inopinée a provoqué une certaine émotion en Europe.

Toutefois il semble certain qu'aucune décision grave n'y sera prise, et que l'Angleterre se préoccupe uniquement d'assurer sa situation politique et commerciale en Extrême-Orient.

La presse Anglaise

Londres, 4 octobre.

Le *Daily Telegraph* dit, au sujet du Conseil de Cabinet d'aujourd'hui, que c'était une chose sérieuse que d'apporter le trouble dans le monde financier et commercial, à moins qu'il n'y ait eu un motif grave.

Sur le même sujet, le *Daily Graphic* dit :

Il est certainement possible que nos différends avec la France en soient arrivés à une crise; mais quels motifs y a-t-il pour craindre une rupture diplomatique? La question de Madagascar est importante, mais elle ne nous concerne pas du tout.

Nous ne songeons pas plus à intervenir dans cette île que la France, nation honnête et loyale, ne songe à violer les obligations du traité par lequel nous avons reconnu son protectorat.

Le *Times* publie un long article sur la convocation du Conseil des Ministres, dans lequel il démontre qu'il n'y avait que peu de fondement dans la supposition que la délibération porterait sur les questions anglo-françaises.

Il fait remarquer que la nomination même du baron de Courcelles prouve que la France désire maintenir les meilleures relations avec l'Angleterre, et il ajoute :

Il y a des questions urgentes en Extrême-Orient qui pourraient demander une prompt décision, et c'est dans cette partie du monde qu'il faut chercher la cause de la réunion du Conseil aujourd'hui.

Relativement à Madagascar, nos relations sont étroitement marquées par les traités; nous avons l'intention de les respecter, et nous laissons à la France les mains libres dans les limites de la raison.

Le *Daily News* dit que le Conseil de Cabinet qui se réunit aujourd'hui réduira à néant bien des bruits et des appréhensions.

Que la guerre sino-japonaise a pris une tournure que ne pouvaient prévoir ceux-là mêmes qui connaissent le mieux les affaires chinoises et japonaises, et qu'il est hors de doute que certaines questions qui sont nées de ce conflit demandent à être examinées attentivement.

Le *Standard* dit que le gouvernement français devra déclarer franchement qu'il n'a pas l'intention de prendre possession de certaines positions à Madagascar pour les convertir en ports militaires.

Si nos voisins, ajoute-t-il, croient que, dans le cas contraire, nous ne prendrions pas de compensations, ils se trompent.

Nous sommes un peuple paisible, mais il faut se souvenir que les guerres de l'Angleterre ont fini généralement par accroître ses possessions coloniales aux dépens de ses adversaires.

Le *Morning Post* dit :

Les droits de la France à Madagascar ont été déterminés par un traité en 1890. Ce traité n'a pas été rompu, que nous sachions, et nous ne pouvons comprendre dès lors comment cette question pourrait donner matière à discussion.

Nous regrettons certainement l'expédition française, mais nous n'avons pas à intervenir, tant que les traités seront observés.

La presse Allemande

Berlin, 4 octobre.

Le *Lokal-Anzeiger* publie une dépêche de Londres qui assure que la convocation du Conseil des Ministres n'est nullement motivée par les affaires de Madagascar, mais par les mauvaises nouvelles de la Chine, qui font craindre un massacre d'Européens.

Le Conseil des Ministres serait résolu à renforcer immédiatement l'escadre de l'Extrême-Orient.

* * *

Tous les journaux anglais souhaitent la bienvenue à M. de Courcelles, notre nouvel ambassadeur à Londres. Le *Daily News* le couvre de fleurs. La *Westminster Gazette* s'exprime ainsi :

C'est parce que nous sommes certains qu'un échange confidentiel de vues et d'aspirations fait d'une manière amicale et franche aura infailliblement pour résultat d'écartier en grande partie les préjugés qui rendent par moments les relations entre la France et l'Angleterre si difficiles, que nous accueillons avec joie la nomination de M. de Courcelles.

Le baron de Courcelles trouve dans les circonstances les plus favorables, et s'il est bien secondé par les journaux les plus influents de Londres et de Paris, il est permis d'espérer qu'un changement marqué se produira dans l'attitude de la majorité des Anglais et des Français, les uns vis-à-vis des autres.

Notre dernier ambassadeur, M. Decrais, va entrer dans la retraite. Avant qu'elle ne devienne définitive, publions ce joli souvenir recueilli par le *Gaulois* :

Au temps où il était préfet de Nice, M. Decrais eut l'occasion d'être présenté à la reine de Hollande, alors en villégiature à Cannes. La reine, n'ayant pas vu le nom du préfet orthographié, crut qu'il s'appelait Decrès et qu'il descendait de l'illustre amiral de ce nom. Comme au moment de leur entretien un yacht passait sous les fenêtres de la souveraine, cette dernière dit à son interlocuteur :

— Beau métier que celui de marin. Avec un nom comme le vôtre, vous avez dû vous faire violence pour ne pas l'embrasser.

M. Decrais, qui n'avait que des « terriens » dans son ascendance, balbutia une réponse vague.

Le lendemain, instruite de sa méprise, la reine de Hollande la répara en adressant une invitation à dîner au préfet de Nice ainsi libellée : « M. Decrais et non Decrès ».

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a décidé de faire poursuivre le *Parti ouvrier* pour un article outrageant à l'armée.

Ambassade de Londres

M. Casimir-Périer a signé la nomination de M. le baron de Courcelles à l'ambassade de Londres, et celle de M. Boulanger à la Cour des Comptes.

Les nominations judiciaires sont ajournées.

On affirme que le Conseil aurait décidé une action énergique à Madagascar.

Rentrée à Paris de M. Casimir-Périer

M. Casimir-Périer est rentré définitivement de Pont-sur-Seine mercredi soir, à 5 h. 17.

Le président de la République était accompagné du général Berruyer et des officiers de sa maison militaire.

Il a été salué sur le quai de la gare de l'Est par M. Guérin, garde des sceaux, M. Lafargue, secrétaire général de la présidence, M. Van Blarenberge, président du conseil d'administration des chemins de fer de l'Est, M. Fournié, directeur de la sûreté générale, M. Lépine, préfet de police, etc.

Le chef de l'Etat est immédiatement monté en voiture découverte; il avait à sa gauche M. Lafargue et en face de lui le général Berruyer et le capitaine de frégate Germinet.

Dans la cour et aux abords de la gare, l'affluence du public était considérable. M. Casimir-Périer a été salué par les cris de : « Vive la République ! Vive le Président ! »

Le landeau présidentiel a suivi l'itinéraire habituel pour rentrer à l'Élysée, où il est arrivé à cinq heures et demie. Les honneurs ont été rendus dans la cour du Palais par un détachement de la garde républicaine. Au même moment le drapeau national a été hissé au sommet de l'édifice.

Mme Casimir-Périer est rentrée hier à Paris.

Les dames lyonnaises

Le crucifix offert par les dames lyonnaises à Mme Carnot, comme un pieux souvenir de condoléance à l'occasion de l'affreux attentat du 24 juin dernier, est actuellement exposé place Bellecour, à Lyon, chez M. Grégoire.

Le christ d'ivoire, qui est d'un travail soigné, est fixé sur une croix d'acier poli dont l'ornementation a été confiée à M. Armand

Calliat. Une incrustation d'émaux aux tons doux, prolongée dans toute la longueur, orne le centre de la partie verticale et des bras de la croix. Un léger cercle émaillé, décoré d'élégants fleurons est placé à la rencontre des bras et forme comme une large auréole à la tête souffrante de Notre-Seigneur.

Le Tzar à Alger

Saint-Petersbourg, 5 octobre.

Bien qu'on ait nommé Corfou pour la résidence d'hiver du tzar, il est possible qu'Alger soit choisi comme lieu de villégiature par le souverain.

L'empereur Guillaume

On apprend de bonne source que l'empereur Guillaume vient d'adresser un ordre de Cabinet au commandant du 14^e corps d'armée, pour l'inviter à rechercher les sous-officiers et soldats prussiens qui fraternisèrent, il y a quelques temps, avec des soldats français, au col de la Schlucht et à leur transmettre ses félicitations.

Le souverain ajoute qu'il se réjouira toujours des faits de nature à diminuer l'antipathie existant entre les Allemands et les Français.

Défi à M. Zola

A propos du prétendu séjour de Bernadette à Bartrès, invention de M. Zola, qui la prétend être une réalité, M. l'abbé Bealeu, un des prêtres les plus distingués du diocèse de Marseille, porte, dans le *Soleil du Midi*, le défi suivant à M. Zola :

Voici ma proposition :

Nous nommerons chacun deux arbitres. Par leurs soins, un tribunal d'honneur sera formé, dont les membres devront être choisis, en nombre égal, dans les cinq sections de l'Institut. Si, devant ce tribunal, vous établissez que le tableau ci-dessus reproduit est historique, je vous donne une première somme de 10,000 fr.

Cette proposition, si ferme qu'elle soit, laisse une porte ouverte. Vous pouvez me répondre, qu'en faisant votre peinture, un trait peut-être a échappé à votre pinceau, qui n'est pas, à proprement parler, historique, mais que l'ensemble du tableau est conforme à la réalité.

Je ne veux pas de faux-fuyant.

A ma première proposition, j'en ajoute donc une seconde. Si, devant ce même tribunal d'honneur, vous établissez qu'une seule des affirmations sur le séjour de Bernadette à Bartrès s'appuie sur un document authentique, ou sur un témoignage digne de foi, je vous donne une seconde somme de 10,000 fr.

Arrestation sensationnelle

Une vive émotion a lieu à la Bourse du Commerce, au sujet de l'arrestation du courtier habituel du baron Hirsch, qui aurait détourné plus de trois millions.

Juste récompense

Un bureau de tabac a été donné à l'agent Maurice, qui a été blessé enjarrant l'anarchiste Henry.

La Guerre Sino-Japonaise

La surexcitation contre les étrangers augmente à Pékin. Les autorités ont de la peine à la contenir.

Les notables chinois de la capitale craignent que les Japonais ne marchent sur Pékin. La ville serait infailliblement prise, parce qu'on ne peut compter sur les soldats par suite du mécontentement qu'inspire le régime actuel.

Les journaux anglais publient un télégramme de Fusan daté de samedi, et annonçant que malgré les fatigues et les marches en pays de montagnes, l'état sanitaire et l'esprit des troupes japonaises sont excellents. Les cas de maladie sont très rares.

Cette situation favorise au plus haut point les mouvements de troupes.

Les plans d'opération du général Yamata sont tenus aussi secrets que jamais.

Les mêmes journaux publient une autre dépêche de Tokio, annonçant qu'après la prise de Ping-Yang par les Japonais, ceux-ci découvrirent parmi les morts le corps d'un officier revêtu d'un riche uniforme.

Parmi les documents trouvés sur lui, était une lettre du gouvernement chinois adressée au général Yeh, commandant en chef des troupes chinoises en Corée. D'autres documents trouvés sur cet officier font présumer que c'était le général Yeh lui-même.

Le général a été enterré dans un tombeau spécial avec les honneurs dus à son rang.

Les prisonniers faits à la bataille de Ping-Yang sont envoyés au Japon par détachements. Ils sont en si grand nombre que le ministre de la guerre a décidé de les répartir entre les diverses prisons de l'Empire.

Un télégramme de Fusan annonce que les commissaires japonais pacifient rapidement la Corée en y établissant une juste administration.

Les rebelles Togakuto, qui s'étaient révoltés contre les fonctionnaires coréens avant le débarquement des troupes japonaises, n'ont pas encore déposé les armes. Une bande de ces rebelles, au nombre de 25, a attaqué, la semaine dernière, un ingénieur japonais qui construisait un chemin

stratégique à Wenthing. Les agresseurs ont été repoussés à coups de fusil.

Shanghai, 5 octobre.

On a signalé l'arrivée de quatre navires de guerre japonais entre Ning-Po et Fusan.

Les nouvelles reçues aujourd'hui de Tien-Tsin montrent que les Chinois ont évacué la Corée et que l'armée japonaise est arrivée sur le Yalu.

Des troubles sérieux seraient survenus dans le palais impérial à Pékin.

A MADAGASCAR

Port-Louis (île Maurice), 4 octobre.

Le bruit qui a couru dès hier, à la réception du courrier de Madagascar, sur l'établissement du blocus des ports de l'île, est dû à l'interprétation erronée des mesures prises par les Français en vue de prévenir le débarquement d'armes et de munitions destinées aux Hovas.

Les journaux de Madagascar, reçus ici, disent que les colons ont été avertis par le résident de France de se rendre à la côte, en prévision des hostilités. Plusieurs colons ont quitté la capitale.

Les Frères de la mission ont refusé de partir et sont résolus à attendre le dernier moment pour descendre à Tamatave.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Lycée Gambetta

Par arrêté ministériel en date du 29 septembre, M. Malus est nommé professeur de sciences physiques et naturelles au Lycée Gambetta, en remplacement de M. Jouhet, appelé au Lycée de Périgueux.

* * *

La rentrée des classes au Lycée Gambetta a eu lieu mardi; elle a été brillante. On signale encore un plus grand nombre de « nouveaux » que les années précédentes.

Les parents qui assistaient le matin à la messe du Saint-Esprit, n'ont pas eu de peine à se convaincre que si les études scientifiques et littéraires sont supérieurement professées, l'instruction morale et religieuse n'est pas pour cela négligée dans les établissements universitaires.

Contributions directes

Une fête toute intime réunissait, ces jours derniers, tous les employés des contributions directes en un banquet, offert par eux à leur directeur retraité M. de Gavardie.

Plusieurs toasts ont été portés par M. l'inspecteur, M. le contrôleur principal et un des contrôleurs présents.

M. de Gavardie, avec une émotion non dissimulée, a vivement remercié ses collaborateurs qui lui ont rendu la tâche si douce, par leur zèle et leur intelligente activité.

M. de Gavardie est parti le soir même pour son pays natal.

Son successeur, M. Gelly, qu'une réputation de courtoisie et d'administrateur consommé a précédé à Cahors, a pris son service jeudi matin.

* * *

Un concours sera ouvert au mois de janvier 1895 pour le surnumérariat dans l'administration des Contributions directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter trouveront auprès du directeur des contributions directes de leur département tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Ecole militaire de St-Cyr

Au nombre des candidats admissibles aux épreuves orales du 2^e degré, nous remarquons avec plaisir deux jeunes gens du Lot, anciens élèves du Lycée Gambetta : MM. Panouze et Cazali.

Conférence

M. Godefroy Cavaignac, député de la Sarthe, fera au théâtre de Cahors, le dimanche 14 octobre courant, une conférence sur l'impôt sur le revenu.

Brevet élémentaire

Sont définitivement reçus :

MM. Bénédicte, de l'école primaire supérieure de Saint-Céré; Bories, de l'école de Souceyrac; Combrouze, du Cours complémentaire du Vieux-Palais à Cahors; Couyba, de l'école primaire supérieure de Montcuq; Matival, du Cours complémentaire de Gourdon.

Les Prévoyants de l'Avenir

SOCIÉTÉ CIVILE DE RETRAITES

Les Prévoyants de l'Avenir sont informés que le Comité central vient d'adresser à la 405^e section, la liste numérique des titres de la Société, s'élevant actuellement à 12,400,000 francs.

Cette liste sera affichée dans le bureau de recette où chaque Sociétaire pourra en prendre connaissance.

Bourses d'études commerciales

Quinze bourses entretenues par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, à l'Ecole pratique de Commerce et de Comptabilité de Paris, seront mises au concours dans le courant du mois d'octobre.

Peut être admise au concours toute personne de nationalité française âgée de quinze à vingt-cinq ans.

Les candidats peuvent se faire inscrire par correspondance ou en se présentant à l'Ecole 53, rue de Rivoli, Paris.

Envoi du programme sur demande.

Tribunal de commerce

C'est jeudi matin, à dix heures, qu'a eu lieu la réunion des créanciers de la maison Cangardel.

On a procédé à la vérification des 146 créances.

M. Mazelié a ensuite pris la parole, au nom des créanciers, pour demander si on avait constaté au procès-verbal du 19 septembre ses observations et celles des créanciers demandant la faillite de M. Cangardel.

Le greffier a répondu qu'il ne l'avait pas fait.

Alors M. Mazelié a réclamé à nouveau l'application de la loi du 4 mars 1889 et la déclaration d'office, par le tribunal, de la faillite. Tous les créanciers présents ont réclamé cette mise en faillite à grands cris.

M. le juge-commissaire a promis de présenter ces observations au tribunal qui statuera le 12 de ce mois.

Une nouvelle réunion a été fixée au 18 octobre courant, à dix heures du matin.

Statistique de la boucherie

Pendant le premier semestre de 1894, il a été tué à l'abattoir de Cahors : 351 bœufs, 275 vaches, 809 veaux, 4,625 moutons, 295 porcs, 20 chevaux ou mulets et 2 ânes.

En dehors des animaux abattus à Cahors, il est entré en ville pendant la même période 233 kilos de bœuf; 2,311 kilos de mouton; 103 kilos de chèvre; 5 kilos de chevreau, 133 kilos de veau et 7,126 kilos de porc.

Pendant le mois de septembre qui vient de s'écouler, il a été abattu :

31 bœufs, 55 vaches, 138 veaux, 586 moutons, 41 porcs, 2 chevaux ou mulets et 2 ânes.

Chemin de fer de Cahors à Moissac

On nous écrit de Montcuq : « Il y a juste un an que le conseil général du Lot vota la subvention départementale applicable à la construction de la ligne de Cahors à Moissac.

Depuis cette époque, les populations intéressées attendent avec une impatience bien légitime qu'intervienne la déclaration d'utilité publique.

Leurs représentants au Parlement ont fait, à ce qu'il paraît, les démarches les plus pressantes auprès du ministre des travaux publics pour amener cette solution.

Il y aurait donc lieu d'espérer que, dans un avenir très prochain, les travaux de construction de cette voie ferrée, promise depuis plus de quinze ans, seraient enfin commencés.

Mais on nous affirme (et la chose est à peine croyable) que le dossier de l'affaire est encore dans les cartons de la préfecture.

Si le fait n'est pas démenti, il provoquera sûrement dans toute la région un violent mouvement d'indignation.

Les Engagements volontaires

Les mesures prises par le Ministre de la Guerre pour réduire à deux ans le service d'une partie des hommes de l'armée active, ont eu une répercussion sensible sur les engagements volontaires. On pouvait le prévoir.

On sait que dans le but de rentrer le plus tôt possible dans leurs foyers un grand nombre de jeunes gens s'engageaient dès dix-sept ou dix-huit ans; à vingt ou vingt et un ans ils étaient libres et pouvaient ainsi embrasser une carrière, alors que leurs camarades de classe n'étaient pas encore sous les drapeaux. C'étaient là d'assez pitoyables recrues, ne pensant qu'à leur libération; aussi les Ministres de la Guerre se sont-ils toujours efforcés de restreindre le nombre de ces volontaires, sauf pour les corps d'Algérie et l'infanterie de marine, où n'allaient guère que les jeunes gens possédant une vocation sérieuse.

Ce qui se passe aujourd'hui prouve combien on avait raison de fermer les portes de l'armée à un élément dissolvant au premier chef. Depuis qu'on a l'espoir d'être libéré au bout de deux années, on ne souscrit que de rares engagements. Alors que, jadis, longtemps à l'avance, les colonels avaient dû promettre des places de volontaires, cette année le chiffre des engagements est loin d'être atteint. Il n'en fallait cependant que cinq par régiment d'infanterie, d'artillerie et du génie, et trois dans les chasseurs.

Il ne faut pas s'en plaindre, car les calculs auxquels obéissaient les engagés ne promettaient à l'armée ni bons soldats, ni bons cadres.

Bédrier

Jeudi dernier, la femme M..., du village de la Vaysse, commune de Bédrier, était allée faire une commission chez un voisin et n'avait pas fermé la porte de sa maison. A son retour, elle trouva un individu qui sortait de la maison et qui lui dit être rentré pour allumer sa pipe.

Quand cet individu fut parti elle s'aperçut que son porte-monnaie, renfermant une cinquantaine de francs, avait disparu.

Avis aux propriétaires de maisons isolées.

Figeac

La police de notre ville, prévenue qu'un voyageur, se disant représentant d'une librairie, s'était présenté à Cahors au domicile de plusieurs ecclésiastiques pour les faire souscrire à des livraisons illustrées et avait escroqué à ces derniers des sommes d'argent, s'empressa de prévenir les prêtres de notre ville pour les mettre en garde contre les agissements de ce flibustier.

Malgré cela deux d'entre eux se laissaient tromper, en souscrivant et en lui payant le montant des souscriptions.

Un abbé alla bien prévenir M. le commissaire de police, mais il était trop tard, le filou avait pris le train pour continuer ses exploits ailleurs.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 29 septembre au 6 octobre 1894

Naissances

Marty Berthe, rue Lastié, 28.
Ribal Marthe, rue Lastié, 1.
Lattes Marius, place des Petites-Bougeries.
Chassaing Henri, rue du Cheval-Blanc, 2.

Mariages

Girma Julien, propriét. et Graniou Rose, s. p.

Décès

Lestandi Pierre, 71 ans, quai Ségur, 18.
Nogués Françoise, 70 ans, rue des Badernes, 1.
Bergon Rose, 57 ans, veuve Linas, à Lacapelle.
Séval Jean, prop., 77 ans, boul. Gambetta, 11.
Fourquié Alp., 3 mois, Impasse St-Urcisse, 10.
Pistré Célestine, 2 mois, à Cabessut.

THÉÂTRE DE CAHORS

On nous annonce, pour dimanche prochain, 7 octobre, une troupe de passage qui nous donnera :

RIGOLETTO

avec des artistes et chœurs du Capitole de Toulouse.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 4 et 7 OCTOBRE

de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénélon*)

Le Camp de Châlons, pas redoublé Leroux.
Le Lac des Fées, ouverture Auber.
Stéphanie, gavotte Zabalska.
Les Mousquetaires au Couvent Warney.
Les 28 jours de Clairette, polka Roger.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

VITICULTURE

Traitement de la chlorose par le badigeonnage d'automne au sulfate de fer

Dans notre numéro du 28 août 1892, M. le docteur Rassignier, propriétaire à Olonzac (Hérault), indiquait aux nombreux viticulteurs qui ont maille à partir avec la chlorose, un procédé de traitement d'une extrême simplicité et qu'il appliquait avec succès depuis deux ans.

Ce procédé, on se le rappelle, consiste en un simple badigeonnage des souches au sulfate de fer, le traitement devant être fait en même temps que la taille, pratiquée de très bonne heure, alors que la vigne est encore en sève.

« L'idée mère de ma première expérience, disait M. Rassignier, a été d'introduire dans le corps de la souche une solution de sulfate de fer, et pour cela j'ai recherché le moment où la sève, bien liquide, pouvait servir de véhicule au médicament. J'ai, dans ce but, taillé les souches malades dans la seconde quinzaine d'octobre et badigeonné immédiatement toutes les plaies faites à la souche par la taille avec de l'eau saturée à froid de sulfate de fer. L'absorption, dans ce cas, se fait rapidement et, au bout de quelques jours, en coupant un courson ou un bras de souche, il est facile de constater des traces de sulfate de fer se poursuivant jusqu'au corps du végétal.

« L'expérience de 1891-1892 ne le cédera, je crois, en rien à la première. Jusqu'à aujourd'hui, rien de changé dans les résultats. Pas de souche, pour si malade qu'elle soit, qui, bien traitée, ne devienne et ne reste verte, et l'on voit nombre de coursons de 2 ou 3 millimètres donnant des sarments de 10, 12 et parfois 15 millimètres, pleins de vigueur et d'un feuillage bien vert.

« Les divers propriétaires qui ont voulu ten-

ter avec moi sur leurs vignes la seconde expérience ou qui ont suivi mes indications, sont très satisfaits des résultats; aussi seront-ils rares ceux qui n'emploieront pas le même traitement ici et dans les localités voisines où les effets ont pu être connus. »

En présence des affirmations si décisives de M. Rassignier, nous avons déjà conseillé, l'an dernier, d'essayer cette méthode partout où sévit la chlorose.

En attendant que nos lecteurs veuillent bien nous faire part des résultats qu'ils en ont obtenus, nous avons jugé utile d'aller voir par nous-mêmes les expériences de tous ceux des voisins du docteur Rassignier qui avaient suivi ses conseils.

A Olonzac, nous avons pu constater d'abord qu'en dépit du proverbe, M. Rassignier avait été « prophète en son pays », car la plupart des vignes chlorosées ont été traitées par le badigeonnage.

En compagnie de M. Falque et de plusieurs autres propriétaires d'Olonzac, nous avons visité un grand nombre de vignes, et pourtant, sauf une seule exception, on a signalé une grande amélioration dans l'état de la végétation.

La plupart de ces vignes, chlorosées ou même rabougries il y a trois ans, présentaient, quand nous les avons vues, un aspect très satisfaisant, assez de vigueur malgré la sécheresse du printemps et une coloration d'un beau vert pour la plupart d'entre elles. Ça et là, cependant, quelques souches dont la verdure est mitigée par quelques feuilles jaunes, mais trop peu en somme pour infirmer en quoi ce soit la valeur du traitement.

Les plus beaux résultats se rencontrent dans les vignes qui ont été traitées deux années de suite. La première opération ne suffit pas toujours, en effet, pour les ramener complètement. De même, plusieurs propriétaires qui, après avoir traité deux années de suite, ont négligé de le faire en 1893, voient reparaître quelques taches de chlorose. Il semble donc que, dans les conditions de terrain où l'on se trouve à Olonzac, il sera nécessaire de badigeonner au moins tous les deux ans, si l'on ne veut voir se perdre les bons effets du premier traitement.

A Olonzac, personne ne met plus en doute la valeur de la méthode Rassignier, et tous les viticulteurs avec qui nous avons eu l'honneur d'en causer sont décidés à l'appliquer d'une façon régulière.

Dans une commune voisine, à Siran, M. Chabert nous a montré des résultats également très encourageants. Nous y avons même trouvé, — ce qu'on ne trouve presque jamais — une expérience comparative; il est vrai qu'elle s'est faite sans la volonté du propriétaire. Dans une vigne dite de la *Mourque*, la pluie a arrêté la taille et le traitement. Neuf rangées restaient à faire qui n'ont été badigeonnées qu'après la pluie. Ces neuf rangées, qui ont conservé intact le badigeonnage, sont assurément plus belles que les autres.

M. Rassignier nous ayant signalé des traitements exécutés à Laure (Aude) nous y allâmes quelques temps après en compagnie de notre excellent collègue M. Barbut, professeur d'agriculture de l'Aude.

M. L. Buscaïl, qui voulut bien nous servir de guide dans cette commune, nous montra, comme à Olonzac et à Siran, de nombreuses vignes raménées de loin au moyen du badigeonnage. Les terres de cette région contiennent de 30 à 40 0/0 de carbonate de chaux (33 0/0 dans le champ d'expériences de M. Buscaïl), et les Jacquez comme les Riparias s'y chlorosent et s'y rabougrissent sitôt qu'ils sont greffés. Certaines vignes ont dû être arrachées et beaucoup d'autres allaient avoir le même sort, quand on leur appliqua pour la première fois le badigeonnage.

(*Progrès agricole et viticole.*) (A Suivre).

Emploi des feuilles mortes comme engrais

Nous touchons à la fin de l'été. Triste été, en vérité, qui ne nous a donné que vents, rafales et pluies torrentielles; ce n'est certes pas le soleil qui, en cette pauvre année de 1894, a fait du tort aux céréales. Déjà les arbres prennent une teinte d'un vert jaunâtre et, dans quelques semaines, les feuilles vont commencer à se détacher. Dans les parcs et jardins, il importe de ne pas les laisser perdre.

Les feuilles sèches provenant des forêts particulières sont quelquefois employées comme engrais dans quelques pays pauvres, soit qu'on les incorpore directement au sol, soit qu'on les donne au bétail comme litière. Toutefois, dans les forêts de l'Etat, l'enlèvement des feuilles mortes est interdit par l'Administration, dans le but même de conserver leur fertilité; ceci montre tout de suite qu'elles sont loin d'être dépourvues de toute valeur comme engrais.

Néanmoins, il faut reconnaître que les feuilles sont généralement pauvres en azote, par contre, elles sont assez riches en acide phosphorique potasse et chaux. Voici, d'ailleurs, la composition chimique des feuilles de hêtre et de chêne qui sont les plus employées :

	Feuilles	
	de hêtre	de chêne
Acide phosphorique	4.182	5.272
Chaux	16.604	17.892
Potasse	11.562	16.263
Magnésie	3.151	5.276
Silice	36.600	18.100

Nous avons vu souvent, font remarquer MM Mage et Baillet, ramasser en automne des feuilles dans les bois, les châtaigneraies, les bordures de prés, pour être mises en tas et employées à fumer des pommes de terre au printemps. Ces feuilles sont mal décomposées quand on les répand sur la terre, et les vents en enlèvent une partie si elles ne sont pas bien couvertes. Cette pratique n'est excusable que lorsqu'on a des bois fort éloignés de l'habitation et des terres à fumer qui les avoisinent; on peut éviter alors les frais d'un double transport.

Dans les circonstances ordinaires, on doit faire imprégner les feuilles mortes de matières animales, soit en les employant pour faire de la litière, soit en les plaçant dans l'endroit de la cour où passent et repassent souvent les animaux.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS Le Redressement et toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)

NOTA.—M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailliable de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Le meilleur tapioca est le Tapioca Rils.

Embarras gastrique, constipation, indigestions, tous les troubles en général de l'appareil digestif sont guéris rapidement et sûrement par les Pilules Suisses.

Un grand nombre de personnes qui ont des occupations sédentaires, de femmes surtout, sont sujettes à la constipation qui fait que les matières séjournent trop longtemps dans le tube digestif. Une partie de ces matières se résorbent pour empoisonner notre organisme et causer des maux de tête, des malaises nerveux et un grand nombre de maladies qui peuvent si facilement devenir incurables. Hâtez-vous toujours de combattre la constipation. Ne passez jamais une journée sans remplir cette fonction qui est de toutes la plus indispensable. Le meilleur moyen est de faire usage de la **Tisane Dussolin**. C'est en même temps le meilleur dépuratif et régénérateur des forces et du sang. Le facon, accompagné d'une notice explicative, se trouve au prix de 4 fr. 50 dans toutes les bonnes pharmacies. Rappelez-vous bien du nom. « La Tisane Dussolin. » Dépôt général, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, Paris.

Hernies

Guérison radicale par le **Bandage électro-Médical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, n° 8, rue du Pont-Neuf. **M. MARIE**, fera lui-même l'application de ses appareils à Souillac, mercredi 10 octobre, hôtel des Ambassadeurs; Sarlat, jeudi 11, hôtel de la Magdeleine; Cahors, vendredi 12, hôtel de l'Europe; Villefranche, samedi 13, hôtel de France; ensuite à Figeac, lundi 15, hôtel des Voyageurs.

M. MARIE revient deux fois par an. Nos bandages électriques seuls guérissent. **22 ans de Merveilleux succès.** Les bandages des Docteurs **MARIE** défient toute concurrence pour leur efficacité.

VENDANGE A VENDRE

300 barriques de vendange, 1^{re} qualité (cépages variés), à vendre dans la vigne.

S'adresser à M. COLONGE, à Montpezat-de-Quercy, à partir du jeudi 13 septembre.

MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré. S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénélon.

Bibliographie

ALMANACHS POUR 1895

La vogue des almanachs est toujours aussi grande ; elle n'a pas diminuée, elle n'a fait que s'accroître depuis le début du seizième siècle, époque où parut le premier almanach, le célèbre *Compost des bergiers* !

C'est qu'ils sont vraiment utiles et charmants ces curieux petits livres qui s'adressent à tous les goûts, à tous les âges, à toutes les conditions sociales, à toutes les bourses ; qui savent nous instruire en nous amusant, qui ont pour devise : *utile dulci*, et qui peuvent rendre courtes les longues veillées de la mauvaise saison. Aussi, est-ce toujours avec un nouveau plaisir, que nous saluons à l'automne l'essaim multicolore des almanachs qui s'envolent chaque année des presses de la maison Plon.

Parmi les plus précieux se placent l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)*, qui annoncent, avec tant de vérité, le temps qu'il fera durant l'année et sont ainsi d'une utilité inappréciable pour les agriculteurs, les marins, et pour tout le monde en général, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand il pleu-

vra, quand il fera beau ou laid, chaud ou froid, sec ou humide.

L'*Almanach manuel de la Bonne Cuisine et de la Maîtresse de maison* est plein de recettes économiques, de procédés excellents pour faire de bons plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront aussi leur compte, car il indique la façon de préparer bien des mets succulents.

L'*Almanach du Savoir-Vivre*, par la comtesse de Bassanville, est un petit code très utile de la bonne compagnie ; celui des *Dames et des Demoiselles* traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme ; l'*Almanach de la mère Gigogne* s'adresse aux enfants ; l'*Almanach de France et du Musée des Familles* est une petite encyclopédie des plus instructives ; l'*Almanach scientifique* nous explique les découvertes nouvelles de la science ; l'*Almanach du Parfait Vigneron* constitue le guide du viticulteur, du fabricant de cidre et du liquoriste ; n'oublions pas non plus le *Cultivateur* ni le *Jardinier*.

L'*Almanach des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* et l'*Almanach du Bon Catholique* s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

Notons encore, dans des genres différents : le *Parisien*, l'*Astrologique*, l'*Almanach illustré des Jeunes Mères*, le *Petit almanach national*

de la France, recueil patriotique d'anecdotes, de récits militaires et de renseignements utiles aux réservistes et aux territoriaux ; l'*Almanach des Célébrités contemporaines*, galerie des illustrations politiques, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'étranger ; l'*Almanach Prophétique*, consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme, du spiritisme et de la divination.

L'*Almanach des Parisiennes*, signé de nos plus brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent très moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient avec raison le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gauloises fantaisies, les histoires burlesques, les drolatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent : le *Lunatique*, le *Comique*, le *Pour rire*, le *Charivari*, gailards almanachs qui conservent dans notre siècle morose la tradition de la gaieté française.

Enfin, fermant la marche, voici venir clopin-clopat : le *Mathieu Lænsberg*, le vénérable aïeul, le doyen des almanachs qui paraît, imprimé selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lænsberg est l'ami des villageois, le guide des paysans, auxquels il donne d'excellentes recettes de toutes sortes.

Salut donc à ces gais et utiles compagnons des soirées d'hiver, qui savent se mettre à la portée de tous, amuser les enfants, intéresser le père, prodiguer à la ménagère les conseils pratiques !

E. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE
L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT
Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'*Invasion Noire* est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. » Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 4 octobre 1894 : H. de Noussanne : La Messe aux merles. — Jean Aicard : Fleur d'Abîme (suite). — Théodore Cahu : Georges et Marguerite (suite). — Le capitaine Danrit : La guerre de forteresse (suite). — A. Spoll : La Catalane (suite). — A.-J. Dalsème : Mauvais-Ciel. — Pouchkine : Doubrovsky (fin).

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages*. — Sommaire de la 1761^e livraison (6 octobre 1894). — De Pékin à Paris (La Corée, L'Amour et la Sibérie), par M. Charles Vapeureau. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Bazin, Ruffe, Gotorbe, Taylor, Boudier, Berg, Marius Perret, Privat, Vogel, G. Vuiller, Rousseau. — Chaque numéro, 50 cent. Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 13 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1140^e livraison (6 octobre 1894). — Texte : L'héritier des Vauflets, par M^{me} de Nanteuil. — L'académie de France à Rome, par Albert Deville. — Les carillons, par Daniel Bellet. — Les mouches et l'araignée. — L'excellent baron de Pic-Ardant par Danielle d'Arthez. — La chasse, par Charles Diguët. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Le Blanc. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix : 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCO, Ph^{ie}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du
TAPIOCA RILS
c'est le MEILLEUR
ÉVITER LES CONTREFAÇONS
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

VIN de VIAL
TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX
Le Tonique le plus énergique que doivent employer les Convalescents, les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.
Le VIN de VIAL est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, les Constipations, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Étiement, les longues Convalescences. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.
LYON - Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 - LYON
Dépôt dans les principales pharmacies.

PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à
MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.



VÉLOCIPÈDES
des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.
Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.
Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocaton, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné
AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
16, Rue de la Liberté, Cahors

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

L'ŒUVRE D'ART
DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE
L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions photographiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables des Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'œuvres d'art gravées ou figurées les œuvres les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.
Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.
Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.
Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION de L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris.
L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de M. Bonnot, mesurant 46 X 26, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)
UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments
SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints
Vitrerie en
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.